



DURÉE :
765 heures (13 cours)

HORAIRE :
Temps plein - Temps partiel

CAMPUS :
En ligne (Plateforme VIA)

Ce programme vise à former des entrepreneurs agricoles ou des gérants d'entreprise en fonction des principes de gestion reconnus par le milieu des affaires.

Programme offert en ligne à travers l'Abitibi-Témiscamingue :

- » 3 sessions
- » 3 jours par semaine de 9 h 30 à 15 h 30



CLIENTÈLES VISÉES

- » Personnes à l'emploi ou qui exploitent une entreprise agricole et qui désirent se perfectionner en gestion;
- » Personnes qui désirent se qualifier pour la subvention à l'établissement en agriculture;
- » Personnes de la relève agricole qui désirent s'intégrer à une entreprise.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Contactez Isabelle Émond ou Lyna Pine :

- » 1 866-CEGEPAT
- » isabelle.emond@cegepat.qc.ca
- » lyna.pine@cegepat.qc.ca



CONDITIONS D'ADMISSION :

Vous devez satisfaire aux conditions générales d'admission d'une AEC.

Satisfaire aux critères d'admissibilité du programme.

EXIGENCES PARTICULIÈRES :

Vous devez posséder un ordinateur PC et les logiciels Microsoft Word et Excel.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences dans l'exécution des tâches suivantes :

- » Structurer la cueillette d'informations pour l'élaboration d'un plan d'affaires;
- » Évaluer les résultats et les besoins de développement;
- » Élaborer et évaluer des projets;
- » Élaborer un programme de financement;
- » Gestion des ressources humaines;
- » Développement de relations d'affaires avec les différents intervenants du milieu;
- » Analyse de la situation économique, politique et sociale en lien avec l'entreprise et le secteur agricole;
- » Organiser la promotion, la mise en marché et la vente de produits et services agricoles;
- » Gestion financière d'une entreprise agricole;
- » Production de budgets et d'états financiers;

Liste de cours

- 152-Z07-JO Cueillette d'informations (45 h)
- 152-Z08-JO Gestion des ressources humaines (45 h)
- 152-Z09-JO Économie et politiques agricoles (45 h)
- 152-Z10-JO Organisation du travail de l'entreprise agricole (45 h)
- 152-Z11-JO Fiscalité agricole (45 h)
- 152-Z12-JO Élaboration d'un plan d'affaires en agriculture (90 h)
- 152-Z13-JO Mise en marché des produits agricoles (45 h)
- 152-Z14-JO Comptabilité agricole I (75 h)
- 152-Z15-JO Organisation de l'information d'une entreprise agricole (60 h)
- 152-Z16-JO Analyse d'une entreprise agricole (75 h)
- 152-Z17-JO Gestion financière (60 h)
- 152-Z18-JO Comptabilité agricole II (60 h)
- 152-Z19-JO Gestion technico-économique (75 h)

